****

**Outil 12 Évaluation du dispositif PAAM**

L’audit du processus d’auto-administration médicamenteuse vise à :

* évaluer le respect des préconisations de la HAS ;
* évaluer le respect de la procédure élaborée par chaque établissement ;
* identifier les situations à risque du PAAM.

Les critères proposés sont à intégrer dans vos grilles de patient traceur et/ou de parcours traceurs ou de traceurs ciblés PECM (cf. tableau 2 critères d’évaluation). Ils doivent être ajustés au regard de votre propre procédure et des résultats attendus.
Il est recommandé d’évaluer **mensuellement** le processus lors de sa mise en œuvre afin de s’assurer de la pertinence des outils et des traitements inclus dans le processus.

**Tableau 5 Critères d’évaluation**

| **CRITÈRES DE CONFORMITÉ** | **OBSERVATIONS****DOCUMENTATION** | **RENCONTRE PATIENT/AIDANT** | **RENCONTRE PROFESSIONNELS** |
| --- | --- | --- | --- |
| Le processus PAAM est formalisé et partagé en équipe | * Présentation du protocole
* Documentation à disposition des équipes
 |  | * Avez-vous été formé au PAAM ?
* Comment en êtes-vous arrivé à mettre en place ce dispositif ?
 |
| Le patient a été informé du dispositif et a reçu un document d’information  | * Supports d’information à destination du patient
* Traçabilité de la remise des documents disponibles (*check list*)
 | * Quelles informations avez-vous eues sur le PAAM, par qui, et à quel moment ?
* Pouvez-vous me montrer le document qui vous a été remis ?
* Vous a-t-on demandé si vous souhaitiez participer au PAAM ?
* Avez-vous eu besoin d’explications supplémentaires ? Qui vous a répondu ?
 | * Quelle organisation est en place pour informer le patient ?
* Avec quels supports ?
 |
| Les critères d’éligibilité du patient sont complétés | * Fiche d’évaluation du patient dans le dossier
* *Check list*
 | * Avez-vous été questionné sur vos habitudes de gestion des médicaments à votre arrivée ?
 | * Comment évaluez-vous l’éligibilité du patient à l’auto-administration médicamenteuse ?
 |
| La décision PAAM est validée en équipe | * Traçabilité de la concertation pluridisciplinaire
* PPS
 | * Comment avez-vous eu confirmation de votre implication dans ce dispositif ?
 | * Le recueil de l’accord du patent est-il systématique ?
 |
| La validation médicale est effective  | * Prescription dans le DPI
* Traçabilité des médicaments PAAM
 | * Avez-vous rencontré le médecin et/ou le pharmacien ?
 | * Tous les médicaments sont-ils inclus dans le dispositif PAAM ?
* Savez-vous pourquoi ?
* Les traitements intégrés au dispositif vous semblent-ils adaptés ?
 |
| Le consentement du patient est retrouvé et il est signé.  | * Consentement dans le dossier patient
 | * Avez-vous donné votre consentement pour être inclus dans ce dispositif ?
* Sous quelle forme ?
 |  |
| L’équipe met à disposition du patient les médicaments concernés | * Médicaments approvisionnés
* Distribution des traitements dans des boîtes sécurisées
* Observation en chambre/service
 | * Vous êtes-vous retrouvé en manques de traitements ?
* Quels sont les médicaments que vous gérez ? Vous a-t-on expliqué pourquoi ?
 | * Comment et selon quelle(s) modalité(s) travaillez-vous avec les pharmaciens ?
* Rencontrez-vous des difficultés de mises à disposition des traitements ?
 |
| L’équipe dispose des moyens de stockage adéquats afin de sécuriser les traitements | * Traitement en chambre rangé en coffre, vestiaire, casiers, armoires, chevet, etc.
 | * Où rangez-vous vos traitements ?
* Êtes-vous satisfait de ce mode de rangement ?
 | * Rencontrez-vous des difficultés
	+ organisationnelles
	+ de stockage avec certains médicaments ?
 |
| Le patient a respecté les règles de stockage et de bonne utilisation des médicaments | * Suivi des EI
* Observation en chambre/service
 | * Avez-vous rencontré des difficultés à suivre ce dispositif ?
 | * Quelle est la dernière déclaration d’EI lié au PAAM que vous avez déclarée ?
 |
| Le patient a tracé ses prises sur le plan de prise mis à sa disposition | * Plan de prise initial
* Plan de prise actualisé
* Transmissions ciblées
 | * Vous a-t-on remis un document pour suivre vos médicaments ?
* Comment avez-vous utilisé ce document ?
* Avez-vous écrit ce que vous preniez sur ce document ?
* De manière régulière ?
 | * À quelle fréquence rencontrez-vous le patient ?
* Interrogez-vous régulièrement le patient sur ses prises ?
 |
| La supervision du patient et le suivi du PAAM sont réalisés | * Traçabilité dans le DPI
* Transmissions ciblées
 | * Pouvez-vous me dire comment les IDE vous ont accompagné sur ce dispositif ?
* Avez-vous eu besoin de demander de l’aide pour une difficulté ou un problème particulier ?
* Avez-vous besoin d’aide ?
 | * Quel support utilisez-vous pour le suivi des prises ?
* Avez-vous besoin d’accompagner le patient ? Sous quelle forme ?
* Interrogez-vous régulièrement le patient sur le dispositif ?
 |
| Le patient est réévalué à un rythme régulier défini dans la procédure | * Traçabilité de la réévaluation
* Ajustement du PPS
 | * Pour les patients inclus : vous a-t-on demandé si vous souhaitiez continuer dans le processus ?
* Pour les patients non inclus : une évaluation a-t-elle été refaite en cours d’hospitalisation ?
 | * Comment et à quelle fréquence est réévalué le patient ?
 |

|  |
| --- |
| **Audit du management de la prise en charge médicamenteuse (focus PAAM)****impliquant le système de management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse de l’établissement** |
| **Critères** | **Documents** |
| * Il existe une politique qualité et sécurité de la prise en charge médicamenteuse définissant les modalités de mise en place de l’auto-administration médicamenteuse
 | * Politique institutionnelle formalisée ou indication de la politique dans le manuel qualité de la PECM
* Engagement du représentant légal de l’établissement
 |
| * Des indicateurs sont définis et suivis, en lien avec la politique et la gestion des risques de la PECM de l’établissement.
 | * Indicateurs enregistrés et suivis CAQES
 |
| * Le processus PAAM et les responsabilités de **chaque acteur** sont formalisés
 | Procédure générale décrivant le processus PAAM et les responsabilités des acteurs  |
| * Les modalités du PAAM sont expliquées lors de l’accueil des nouveaux arrivants (pharmacien, IDE, sage-femme, aide-soignant, médecin, etc.)
 | Plans de formation des nouveaux arrivantsProgramme/support des journées d’intégration pour chaque catégorie professionnelle |
| * Une évaluation des connaissances transmises lors de la formation des nouveaux arrivants est réalisée, quel que soit le rôle du professionnel dans la prise en charge médicamenteuse.
 | Formulaire d’évaluation des connaissances de fin de formation (quiz…) |
| Une étude sur les risques *a priori* (cartographie des risques) à toutes les étapes de la prise en charge médicamenteuse (hors DM) est réalisée et actualiséeLa prescription *(y compris la gestion du traitement personnel à l’admission et à la prescription de sortie)*La dispensationLa préparationL’approvisionnementLa détention et le stockage au sein de la PUI et dans les unités de soinsLe transportL’information du patientL’administrationLa surveillance du patient | Cartographie des risques liés à la prise en charge médicamenteuse Analyse processus |
| Les médicaments qui ne pourraient pas intégrer le dispositif PAAM sont identifiés  | Procédure et protocoles PAAMet mesures barrières |
| Les situations les plus à risque sont identifiées et font l’objet d’une étude des risques.  | Liste des situations à risqueProtocoles de prise en charge des situations à risques |
| Il existe une communication sur les retours d’expérience réalisés à la suite des analyses des évènements indésirables liés au PAAM. | Réunions organisées OU lettres d’information (ou autres)autre (préciser) : ex-nombre de CREX PAAM |
| Les recueils des EIGS/des évènements porteurs de risque PAAM font l’objet d’une analyse approfondie et d’un plan d’action établi en équipe (avec le patient) | Copies des analyses des signalements réalisés  |